

Dans le cadre du Ramonvillage des alternatives

Dimanche 23 septembre 2018, à 15h30

Salle des fêtes de Ramonville, Rue Joliot Curie, 31520 Ramonville-Saint-Agne



Réunion-débat

Mort de Rémi Fraisse : pas de responsables, pas de coupables ?

En 2015, la Ligue des droits de l'Homme remettait un rapport sur les conditions ayant conduit à la mort de Rémi Fraisse. Rémi, militant écologique pacifiste, était tué par une grenade lancée par les forces de l'ordre, suite à une manifestation contre le projet de barrage de Sivens, le 26 octobre 2014.

Quatre ans après les faits, le risque que le dossier soit enterré est présent abandonnant l'exigence fondamentale en démocratie de l'expression de la vérité.

Les conflits environnementaux sont révélateurs de ce déficit de justice. Le fonctionnement actuel de notre démocratie ne répond pas aux engagements des citoyens et des citoyennes dans les processus de décision et de représentation face aux défis environnementaux. Il convient d'instaurer de nouvelles formes de démocratie permettant de répondre aux enjeux du 21ème siècle.

Animé par **Arié ALIMI, membre du Comité central de la LDH et avocat de la famille Fraisse**